



ASSOCIATION DE CHANTEPIERRE

Assemblée générale 2017

Samedi 6 mai 2017, aula de HESAV, Lausanne

Sont présents 36 membres de l'association, ainsi que 6 membres du comité. Sont excusées les personnes suivantes : Françoise Aubort-Schertenleib, Marlène Bleynat-Imer, Sabina Blum-Nappa, Sylvie Bory, Micheline Burkhalter, Monique Cuénoud-Rostan, Lucienne Dettwiller, Violette Favre, Antoinette Fonjallaz, Gertrude Jordi, Catherine et Robert Lehmann-Gallay, Marinette Leibundgut, Gandhi Marinova, Isabelle Perrinjaquet-Dutoit, Monique Rasca-Burlet, Josy Saulnier-Salvi, Marie-Antoinette Schmid-Pointin, Marie-Louise Tchinarian, Hélène Wicht.

Notre président, Laurent Gattlen, salue les personnes présentes et remercie la direction de HESAV pour la mise à disposition des locaux.

Il demande une minute de silence en mémoire des membres décédés durant l'année écoulée.

Hélène Grand-Greub et Huguette Morel-Blanc sont nommées scrutatrices pour cette AG.

L'ordre du jour, publié dans le Goutte-à-Goutte n° 1/2017, est accepté à l'unanimité.

Le PV de l'AG 2016 est également accepté à l'unanimité, sans demande de relecture.

Rapports d'activité

Les rapports des membres du comité sont mis en discussion.

Laurent Gattlen, président, parle de l'avenir de l'association. En effet, il est prévu que HESAV quitte complètement les sites du CHUV (donc la tour de Chantepierre) en 2022, pour rejoindre le campus Santé en construction aux Côtes de la Bourdonnette (Dorigny). Que va devenir l'association à ce moment-là ? Quels liens va-t-on garder avec HESAV ?

Actuellement, le comité n'a pas de proposition concrète, il faudra aussi voir comment évolue le nombre de membres. Pour l'instant, on garde le modèle actuel, en s'adaptant aux changements. Les membres seront tenus au courant au fur et à mesure. Les services actuels, appréciés et éprouvés, sont bien entendu maintenus: soutien aux membres, fêtes, visites, ainsi que le Goutte-à-Goutte.

Une question est posée dans l'assemblée concernant l'avenir de la tour. Laurent Gattlen répond que son utilisation future n'est pas connue actuellement, mais qu'elle appartient au CHUV, qui va sans doute la rénover afin d'y héberger des bureaux ou d'autres services de la cité hospitalière.

Julien Gross, secrétaire, ouvre la discussion sur son rapport. Personne n'a de question à ce sujet. Il n'a pas d'information à ajouter, et rappelle l'importance des communications de changement d'adresse.

Pierre Rougemont, rédacteur du Goutte-à-Goutte, rappelle que 2016 a été la deuxième année avec trois éditions de notre périodique (au lieu de quatre auparavant) – le nombre de



ASSOCIATION DE CHANTEPIERRE

pages publiées restant le même. Il remercie Patricia Dupuis qui lui transmet régulièrement des travaux d'étudiant-e-s pour publication. Pierre Rougemont rappelle qu'il accepte volontiers du matériel venant des membres, tel que des articles, des récits d'expérience professionnelle, et même des recettes de cuisine. Notre rédacteur est bien entendu à disposition pour toute critique.

Maryse Perret, responsable de la commission des visites, annonce qu'elle recherche de nouveaux-elles visiteurs-euses, afin de pouvoir garantir la passation entre les anciens et les nouveaux. Le groupe fonctionne bien. Ruth Rapin, visiteuse présente à l'AG, témoigne du bon fonctionnement de la commission, du soutien offert par Maryse Perret et remercie le comité, ainsi que l'association, pour cette prestation.

Patrick Weber, responsable du site Web, dit que ce dernier se porte bien. Les informations sur la journée d'aujourd'hui auraient dû y figurer, ce sera le cas dorénavant. Est-ce que les membres présents souhaitent que le PV y soit ? La réponse de l'assemblée est positive, cela sera fait.

Les rapports sont acceptés en bloc à l'unanimité.

Finances

Julien Gross, caissier, revient sur les deux éléments importants relatifs aux comptes 2016, qui présentent un excédent de charges de CHF 38'872.34. D'une part, il est normal que le résultat soit négatif, car notre fonctionnement est financé en partie par notre fortune qui est composée en partie des actifs reçus suite à la dissolution de l'AFEI. D'autre part, l'excédent de charges supérieur à ce qui était prévu par le budget s'explique par le fait que l'Administration cantonale des impôts nous a fait parvenir une taxation provisoire pour 2015 taxant la donation reçue de l'AFEI comme un revenu, ce qui fait monter la facture à plus de CHF 20'000.-. Une fois la taxation définitive reçue, il sera possible de déposer un recours, mais en attendant le montant réclamé a dû être payé.

Marianne Bahon donne lecture du rapport des vérificatrices de comptes.

L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport des vérificatrices des comptes, Marianne Bahon et Marianne Pugin, et donne décharge au caissier, au comité ainsi qu'aux vérificatrices pour les comptes de l'année 2016.

Julien Gross commente le budget 2017 tel que publié dans le Goutte-à-Goutte. Il précise que le poste Adaptation système informatique est en lien avec des changements dans les normes d'impression et de traitement des BVR par PostFinance ; cependant, le devis, après l'impression du Goutte-à-Goutte, est moins important que prévu et ce poste pourra être réduit de CHF 2'000.- à CHF 1'000.-.

Marianne Bahon, première vérificatrice, propose à l'assemblée que l'indemnité du secrétaire-caissier passe de CHF 4'000.- à CHF 5'000.-, au vu du travail que ce double poste demande. Vu la diminution du poste au budget Adaptation du système informatique, cette proposition ne modifie pas le total des charges au budget.



ASSOCIATION DE CHANTEPIERRE

Le budget 2017, avec modification des indemnités du comité (CHF 16'000.- au lieu de CHF 15'000.-) et du poste Adaptation du système informatique (CHF 1'000.- au lieu de CHF 2'000.-) est accepté, avec une abstention.

Le comité propose de maintenir la cotisation à son niveau actuel (CHF 35.- / 40.- pour les couples), ce qui est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

Elections et ratifications

Le comité est réélu dans sa composition actuelle: Patricia Dupuis, Laurent Gattlen, Julien Gross, Maryse Perret, Isabelle Perrinjaquet, Pierre Rougemont, Patrick Weber.

La commission du fonds A.-E. Rau est également réélue avec applaudissements: Patricia Dupuis, Monique Fankhauser, Laurent Gattlen, Jacques Rouge, Julien Gross.

Il est rappelé aux personnes présentes le principe des aides urgentes, à savoir que les membres peuvent demander une aide financière, en écrivant au comité ou en passant par l'un-e des membres. Le comité statuera rapidement sur cette demande.

La commission de rédaction est réélue, composée de Claudine Braissant, Anne Bonvin et Pierre Rougemont.

La liste des membres du groupe des visites sera publiée dans un prochain Goutte-à-Goutte.

Le président remercie Marianne Bahon, qui termine son mandat de vérificatrice, et demande à l'assemblée d'élire les vérificateurs et suppléants. Les candidatures suivantes sont avalisées par les membres présents: Marianne Pugin, première vérificatrice, Ernest Chaubert, deuxième vérificateur, Hélène Campiche Chapatte, première vérificatrice suppléante et Huguette Morel-Blanc, deuxième vérificatrice suppléante.

Divers

Notre président communique à l'assemblée que le comité a décidé de soutenir l'initiative fédérale de l'ASI pour des soins infirmiers forts. Une carte de signature sera envoyée avec le prochain numéro du Goutte-à-Goutte et un stand est tenu aujourd'hui pour récolter des signatures.

Une membre témoigne de son vécu lors d'une récente hospitalisation, lors de laquelle elle a rencontré des jeunes diplômé-e-s. Elle leur a demandé si ces personnes étaient satisfaites de leur formation. La réponse a été qu'elles ont, selon elles, reçu une très bonne formation intellectuelle, mais qu'au niveau pratique cela est plus compliqué. Cette membre rappelle que la formation était auparavant axée sur le savoir-être et le savoir-faire. Notre président remercie et dit que Patrick Van Gele, à qui la parole est donnée pour sa présentation des actualités de HESAV, pourra répondre à cette intervention.

La journée se poursuit par l'apéritif et le repas, puis par la fête des jubilaires.

Julien Gross, le 9 juin 2017